

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 mars 2012.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mars 2012

2012 R. 8 - Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein de l'Association « Institut d'études avancées de Paris » (IEA de Paris).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOË, Maire de Paris, en date du 6 mars 2012 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOË, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter la Ville de Paris au sein de l'Association « Institut d'études avancées de Paris » (IEA de Paris) (Conseil d'administration) :

M. Jean-Louis MISSIKA.